



CETTE SEMAINE

VICTOIRES POUR LES OUTRE-MERS & NOS SERVICES PUBLICS
SCANDALE DU CHLORDÉCONE
ASSEMBLÉE FRANCO-ALLEMANDE

ILS ONT OSÉ !

PAS VU PAS PRIS

Jugé pour prise illégale d'intérêts devant la Cour de justice de la République, Eric Dupond Moretti a été relaxé mercredi 29 novembre. Le Garde des Sceaux était accusé d'avoir profité de sa position pour régler ses comptes avec 4 magistrats qui l'avaient critiqué lorsqu'il était avocat, en saisissant l'inspection générale de la Justice pour lancer des enquêtes administratives à leur encontre. Alors que le Président a déclaré que "l'élément matériel des délits de prise illégale d'intérêts était établi", il a justifié la relaxe sous prétexte que le ministre de la Justice "n'avait pas la conscience suffisante de s'exposer à la commission de prise illégale d'intérêts en ordonnant les enquêtes administratives litigeuses." Coupable... malgré lui, en dépit de ses connaissances d'avocat pénaliste pendant 35 ans...

LE BULLETIN CLOUET

Hadrien Clouet, député de la circonscription de la Haute-Garonne
TOULOUSE - BEAUZELLE - BLAGNAC - CORNEBARRIEU - MONDONVILLE

VICTOIRES POUR LES OUTRE-MERS ET NOS SERVICES PUBLICS !



La semaine dernière, deux propositions que nous avons déposées ont été votées par l'Assemblée nationale. La première, portée par le député Jean-Philippe Nilor, impose la création d'une commission d'enquête chargée d'étudier et d'évaluer la gestion par l'Etat des risques naturels dans les territoires d'Outre-mer. Ces collectivités sont particulièrement exposées aux risques de catastrophes naturelles : les Antilles sont touchées par des phénomènes de plus en plus violents (sécheresses, séismes, ouragans...), La Réunion a connu cette année des orages d'intensité record, Mayotte subit une sécheresse sans précédent qui prive ses habitants d'eau potable 2 jours sur 3... L'Etat doit sortir de sa vision court-termiste, pour faire face au changement climatique il faut planifier !

Deuxième grande victoire avec l'adoption du texte porté par la députée Danièle Obono pour la réouverture des guichets d'accueil physique des services publics. Depuis la crise sanitaire, la dématérialisation est devenue la norme : dans les CAF, les préfectures, les bureaux de poste, il est de plus en plus difficile de parler directement à quelqu'un. Guichets fermés, boîtes vocales automatisées, délais d'attente interminables, sont autant d'obstacles qui empêchent des milliers de citoyennes et citoyens d'accéder à leurs droits. Avec sa stratégie du pourrissement, le Gouvernement bafoue les grands principes du service public : continuité, égalité et adaptabilité. Il est responsable de l'abandon d'une partie de sa population (7% des Françaises et des Français n'ont pas d'abonnement Internet). L'an dernier, la Défenseuse des droits alertait déjà sur la rupture d'accès aux droits causée par la dématérialisation, notamment pour les personnes âgées, étrangères, en situation de précarité, mais également pour 1 jeune sur 4. Le vote de ce texte est un premier succès contre la casse des services publics. Mais pour être appliqué, il doit passer par un vote au Sénat. Pour nous soutenir, signez la pétition ([ici](#)) et écrivez aux sénateurs !

LA PÉTITION ICI



ASSEMBLÉE FRANCO-ALLEMANDE

Bonn - lundi 4 décembre : Dans le cadre de l'Assemblée parlementaire franco-allemande, nous avons débattu en séance plénier plusieurs **propositions de délibérations et de résolution**. Ces textes ont pour but d'**inciter les gouvernements français et allemand** à prendre des mesures aux problèmes politiques soulevés.

1500 TONNES DE CHLORDÉCONE



chlordécone a été utilisé dans la culture de bananes aux Antilles. Ce poison "à large spectre" qui tue tous les insectes **aurait également été utilisé dans la culture de pommes de terre, de pommes ou encore d'agrumes**. Or, après interdiction en 1976 aux Etats-Unis, **1500 tonnes de chlordécone ont été importées en Europe** (interdit en France depuis 1993), mais on ne sait toujours pas aujourd'hui où et quand ces 1500 tonnes ont été utilisées. **Scandale sanitaire, écologique et politique**, une enquête et des analyses des sols et des cours d'eau doivent être menées au plus vite. Même si les macronistes et leurs alliés allemands ont voté contre notre texte, il a été soutenu par EELV, le PS, LR, et Die Linke. Nous continuerons la lutte à l'Assemblée nationale !

SAUVER LES INSTITUTS GOETHE



Les **instituts Goethe** ont pour but de promouvoir l'apprentissage de la langue allemande. **Victimes de la politique austéritaire du Gouvernement allemand**, 2 sites français (Lille et Bordeaux) doivent fermer leurs portes. **Patrick Hetzel (LR)** a déposé un texte visant à empêcher ces fermetures que j'ai soutenu mais là encore, les macronistes français et allemands ont voté contre. Le combat n'est pas terminé pour autant, puisque la **ministre plénipotentiare en charge de l'éducation Anke Rehlinger** a exprimé son opposition à la décision de fermer ces instituts. Cette proposition de résolution aura forcé des membres du gouvernement allemand à prendre des **engagements oraux** pour préserver ces instituts. S'il n'est pas en notre pouvoir de faire tomber le gouvernement allemand, nous pouvons au moins **voter contre l'alliance des centristes et des libéraux aux Européennes**.

REJOIGNEZ-NOUS !

hadrien.clouet@assemblee-nationale.fr

facebook.com/HadrienClouet

POUR DES MÉDIAS LIBRES & INDÉPENDANTS SAUVER EURONEWS



La chaîne d'information internationale **Euronews est menacée**. Détenue par un fonds d'investissement portugais, Euronews subit d'importantes restrictions budgétaires. Au programme : suppression de 200 postes de journalistes, cadreurs, monteurs etc... ainsi que la fermeture du siège à Lyon. Pour défendre ce média indépendant et pluraliste, j'ai déposé une **proposition de délibération visant à faire d'Euronews un service public de l'information européen**. Pour changer, la macronie franco-allemande a bloqué mon texte, mais la lutte continue pour Euronews !

DÉFENDRE ARTE



La chaîne **Arte est financée à 95% par des fonds publics**, fournis à part égale par la France et l'Allemagne. La suppression de la contribution à l'audiovisuel public décidée par Macron en août 2022 menace la chaîne. En effet, le gouvernement a décidé de compenser les fonds de la redevance audiovisuel par une fraction du produit de la TVA jusqu'à la fin 2024 seulement. Passé cette date, Arte ne sait pas comment elle pourra continuer à financer ses programmes sans publicité et sa plateforme de streaming gratuite. C'est pourquoi j'ai proposé un texte visant à garantir un financement pérenne d'Arte par les deux Etats.